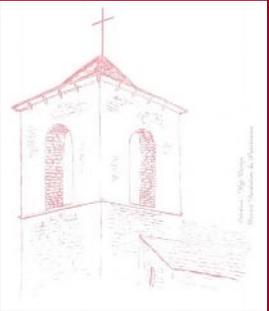




FONDATION  
DU  
PATRIMOINE  
Préservons aujourd'hui l'avenir



Délégation Nord Pas-de-Calais

**Propriétaires privés, sauvegardez  
votre patrimoine grâce au label ...**





► Il y a des trésors dans notre région, restaurons-les ensemble !

**Vous êtes propriétaire d'un élément bâti du patrimoine de proximité (ferme, pigeonnier, lavoir, moulin, etc.) que vous souhaitez restaurer ?**

La fondation du Patrimoine, grâce à son label vous permet de bénéficier :

- De conseils personnalisés pour la mise en œuvre de votre projet de restauration,
- De déductions fiscales incitatives,
- D'une subvention complémentaire.

FONDATION



DU  
PATRIMOINE



[www.fondationpatrimoine-nordpasdecalais.info](http://www.fondationpatrimoine-nordpasdecalais.info)



▶ Il y a des trésors dans notre région, restaurons-les ensemble !

## Le label de la Fondation du Patrimoine, pour qui ?

→ Les communes

→ Les associations

→ Les particuliers

→ Les Sociétés translucides,  
copropriétés et indivisions.

FONDATION



DU  
PATRIMOINE



[www.fondationpatrimoine-nordpasdecalais.info](http://www.fondationpatrimoine-nordpasdecalais.info)



► Il y a des trésors dans notre région, restaurons-les ensemble !

## Quels types d'immeubles sont concernés ?

- Les immeubles non habitables constituant le petit patrimoine de proximité, non protégés et situés en zone rurale et urbaine.
- Les immeubles habitables les plus caractéristiques du patrimoine rural, non protégés, situés en zone rurale ou urbaine.
- Les immeubles habitables et non habitables, non protégés, situés dans les ZPPAUP.

FONDATION



DU  
PATRIMOINE





► Il y a des trésors dans notre région, restaurons-les ensemble !

## Quels édifices peuvent obtenir le label ?

Ce label est attribué,  
sous certaines conditions, aux projets de restauration  
dans les règles de l'art affectant des édifices :

- ❖ visibles de la voie publique
- ❖ au caractère patrimonial avéré
- ❖ et non protégés au titre des monuments historiques.

FONDATION



DU  
PATRIMOINE



*Création : Hlyp Design*  
©2003 Fondation du Patrimoine



► Il y a des trésors dans notre région, restaurons-les ensemble !

Le label porte sur **les travaux extérieurs de qualité** à réaliser afin de sauvegarder le bâtiment dans **ses caractéristiques d'origine** (toitures, façades, huisseries, ...) après l'avis favorable de l'Architecte des Bâtiments de France.

Le label est valable **5 ans**. Vous avez donc **5 ans pour effectuer les travaux** et déduisez chaque année de votre revenu imposable les travaux payés l'année concernée.

FONDATION



DU  
PATRIMOINE



[www.fondationpatrimoine-nordpasdecalais.info](http://www.fondationpatrimoine-nordpasdecalais.info)



► Il y a des trésors dans notre région, restaurons-les ensemble !

### ▪ **Un outil fiscal incitatif**

Avec ce label, vous pouvez déduire :

#### ❖ **De votre revenu global imposable :**

- 50 % du montant des travaux de restauration
- 100 % pour les travaux ayant obtenu au moins 20 % de subventions.

Le montant est calculé net de subventions.

#### ❖ **De vos revenus fonciers, si l'immeuble est donné en location :**

- 100 % du montant des travaux sans application du seuil des 10 700 euros, pendant 5 ans.

FONDATION



DU  
PATRIMOINE





► Il y a des trésors dans notre région, restaurons-les ensemble !

Grâce au partenariat entre le Conseil Régional du Nord Pas-de-Calais et la Fondation du Patrimoine du Patrimoine, **une subvention maximale de 20%** peut être apportée aux particuliers propriétaires de bâtiments labellisés **situés dans les communes de moins de 2000 habitants.**

Cette subvention peut vous permettre **de déduire de votre revenu imposable la totalité des factures acquittées chaque année**, au fur et à mesure de la réalisation des travaux labellisés.

FONDATION



DU  
PATRIMOINE



[www.fondationpatrimoine-nordpasdecals.info](http://www.fondationpatrimoine-nordpasdecals.info)



► Il y a des trésors dans notre région, restaurons-les ensemble !

## Que devez-vous faire, pour obtenir le label ?

- 1 CONTACTER** le délégué de la Fondation du département dans lequel se situe votre patrimoine.
- 2 COMPLETER** le dossier de demande de label transmis par le délégué. Ce dossier comporte des informations sur le type de bâtiments, la nature des travaux envisagés, le plan de financement.

FONDATION



DU  
PATRIMOINE

Attention : doivent être joints les devis, un extrait du plan cadastral, des photos prises de la voie publique.



[www.fondationpatrimoine-nordpasdecalais.info](http://www.fondationpatrimoine-nordpasdecalais.info)



► Il y a des trésors dans notre région, restaurons-les ensemble !

**3 RENVOYER** le dossier complet au délégué départemental, qui, après approbation, le transmet au Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine. Après l'avis favorable de celui-ci, le dossier est transmis à la délégation régionale puis au siège de la Fondation qui édite la décision d'octroi du label défiscalisant.

**Le label est octroyé, les travaux peuvent commencer.**  
Une visite de conformité a lieu à l'achèvement des travaux et entérine l'obtention du label .

FONDATION



DU  
PATRIMOINE



[www.fondationpatrimoine-nordpasdecalais.info](http://www.fondationpatrimoine-nordpasdecalais.info)



► Il y a des trésors dans notre région, restaurons-les ensemble !

**Nous contacter**

❖ à la délégation régionale et du Nord

## FONDATION DU PATRIMOINE

Entreprises et Cités

40, Rue Eugène Jacquet.

SP 15

59 708 MARCQ-EN-BAROEUL Cedex

☎ : 03.20.99.45.10. - 📠 : 03.20.99.47.61.

✉ : [delegation-nord-pas-de-calais@fondation-patrimoine.com](mailto:delegation-nord-pas-de-calais@fondation-patrimoine.com)

✉ : [fdp59@wanadoo.fr](mailto:fdp59@wanadoo.fr)

FONDATION



DU  
PATRIMOINE



[www.fondationpatrimoine-nordpasdecalsais.info](http://www.fondationpatrimoine-nordpasdecalsais.info)



► Il y a des trésors dans notre région, restaurons-les ensemble !

**Nous contacter**

❖ à la délégation Pas-de-Calais

## FONDATION DU PATRIMOINE

Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale

Manoir du Huibois

62 142 LE WAST

☎ : 03.21.87.84.68. - 📠 : 03.21.87.90.88.

✉ [fondation-patrimoine62@parc-opale.fr](mailto:fondation-patrimoine62@parc-opale.fr)

FONDATION



DU  
PATRIMOINE



[www.fondationpatrimoine-nordpasdecalais.info](http://www.fondationpatrimoine-nordpasdecalais.info)